

Ouverture officielle du parking Claude-Monet

Le nouveau parking Claude-Monet ouvre ce lundi 18 mars. Il est gratuit pendant 1h30 et payant au-delà. Sa tarification est consultable sur place via le QR Code.



Le règlement du nouveau parking Claude-Monet (consultable ci-contre), qui définit les modalités de fonctionnement et d'utilisation du parc de stationnement, entre en vigueur ce **lundi 18 mars**. Le stationnement est gratuit 1h30 et payant au-delà, de 8h à 20h du lundi au dimanche ainsi que les jours fériés.

La durée maximale de stationnement est de 24 heures pour les usagers "horaire" mais il est également possible de souscrire un abonnement mensuel (+d'infos auprès des services techniques de la Ville). La tarification et le règlement du parc sont indiqués sur place et accessibles via un QR Code.

Parking Claude-Monet
Rue Claude-Monet
78420
Carrières-sur-Seine
Infos pratiques

TARIFS

Moins de 1h30 : gratuit

Entre 1h30 et 1h45 : 0,30€

Entre 1h45 et 2h : 0,60€

Entre 2h et 2h15 : 0,90€

Entre 2h15 et 2h30 : 1,20€

Abonnement mensuel : 60€

Personne porteuse de la carte mobilité inclusion (CMI) : Gratuit

Documents

[Règlement parking Claude Monet](#)

Contact

Services techniques :

22, rue des Cailles

01 39 57 15 45 - dst@carrieres-sur-seine